

Assemblée des Directeurs d'IREM,
Association femmes et mathématiques,
Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public,
Association pour la Recherche en Didactique des Mathématiques
Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques,
Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles,
Société Française de Statistique,
Société Mathématique de France,
Union des Professeurs de Spéciales.

Paris, le 17 décembre 2008

Madame Valérie Pécresse

Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Madame la Ministre,

La Société Mathématique de France vous adresse par le présent courrier une pétition concernant la « mastérisation » des concours d'enseignement. Elle y demande comme de nombreuses autres associations de différentes disciplines et de nombreux conseils d'Universités un moratoire de un an qui seul permettrait de mener à bien une réforme de la formation et du recrutement des enseignants dans des conditions satisfaisantes.

Cette pétition a recueilli en un mois plus de 2350 signatures individuelles, et a reçu le soutien des associations et sociétés savantes liées aux mathématiques et à leur enseignement, dont les membres partagent très largement nos inquiétudes légitimes : l'Assemblée des Directeurs d'IREM, l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public, l'Association femmes et mathématiques, l'Association pour la Recherche en Didactique des Mathématiques, la Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques, la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles, la Société Française de Statistique et l'Union des Professeurs de Spéciales.

Notre discipline est loin d'être la seule concernée mais elle est sans doute particulièrement sensible à ces réformes en raison du lien étroit qu'elle

maintient depuis toujours entre l'enseignement et la recherche, et de l'importance pour elle des débouchés dans l'enseignement.

La Société Mathématique de France est très favorable à la reconnaissance par un Master de la formation des enseignants qui est au niveau bac+5 depuis plus de 20 ans. Ce n'est pas une opposition de principe mais les inquiétudes que nous avons exprimées dans une liste de questions rendue publique conjointement à la pétition qui nous ont menés à cette démarche. Ces questions sont toujours d'actualité car le manque de réponses proposées par les ministères est une source d'inquiétude pour tous les responsables de formations.

Les principaux problèmes sont à notre avis : l'absence de programme des concours qui laisse craindre une forte baisse du niveau disciplinaire et constitue un obstacle majeur à la construction dans l'urgence de maquettes fixant le contenu des modules de Masters ; l'absence de précision sur la formation professionnelle et les stages, dont les exigences entrent en conflit avec celles de la préparation des concours, de la rédaction d'un mémoire et de l'obtention simultanée de modules de Master ; le recul d'un an du concours, qui, sans compter ses répercussions sociales manifestes, accentuera sans doute la baisse déjà sensible des effectifs des filières scientifiques ; et enfin l'incertitude concernant l'avenir des étudiants déjà engagés dans un cursus de préparation des concours.

Toutes ces raisons nous conduisent à solliciter une rencontre pour vous exposer plus en détail notre point de vue, vous transmettre les nombreuses interrogations et doléances qui nous sont parvenues, et ce en espérant que vous puissiez ainsi les prendre en compte à l'avenir.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à ma requête, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Stéphane Jaffard
Président de la SMF,
Pour les associations signataires